



<http://www.lesbauges.com>
carte IGN TOP25 n°3432OT

<http://www.bellecombe-en-bauges.com>

Quelques recommandations avant de partir en balades sur la commune.

- Ayez toujours une attention pour la vie locale qui permet d'entretenir vos paysages préférés, et de déneiger les routes etc. n'oubliez pas de redescendre vos déchets.
- Stationnez uniquement sur les lieux indiqués ci-après pour chaque balade. Ne stationnez pas devant les maisons, sur les entrées de cours. Pensez aux habitants et à leur tranquillité.
- Laissez toujours le passage pour les engins agricoles. Ne détériorez jamais les clôtures, refermez les passages, pensez aux troupeaux dans les alpages.
- Vous êtes dans des paysages remarquables, de surcroît dans un Parc Naturel Régional, évitez toutes les pollutions, même sonores, le temps de votre séjour.
- Si vous le pouvez, pensez à nos commerces locaux.

1 Secteur du pont du diable

- Stationnement : au croisement de la D912 menant au col de Leschaux avec la D61A conduisant à Bellecombe.
Balade à faire par temps sec. Empruntez un chemin qui descend en bordure de la D912 et descendez au pont du diable. Vous entendez déjà le bruit du torrent qui s'enfonce dans les gorges. En traversant le pont, vous pouvez remonter le torrent par un petit chemin de pêcheur situé sur votre droite. Retour en prenant le chemin à gauche ou par l'itinéraire pris à l'aller (circuit fléché).

2 Secteur du VILLARD (2h30)

- Stationnement : Pas matérialisé, veillez à ne pas gêner l'activité locale. Suivre fléchage camping. En haut du hameau, derrière une magnifique grange, prenez à droite la route forestière du villard. (Laisser à gauche un chemin qui mène à la Chapelle St Maurice) profitez du panorama, vous arrivez ensuite à une placette destinée à stocker le bois. Un sentier à droite vous ramène au Villard, puis, vous rejoignez votre point de départ (circuit non fléché, carte obligatoire).

3- - Secteur du chef-lieu

- Stationnement : parking « chef-lieu » devant la boulangerie
 - Le sentier du balcon : Tabalet / le Villard par le Mont (4h)
Vous prenez la route du « Mont » sur 500m, puis chemin de la scierie à

droite. A la scierie, (à admirer) poursuivez par le sentier direction « le Mont ». Arrivé au hameau, prenez à gauche la route sur 1 km puis le sentier à droite après des fermes. Sur ce sentier vous passez devant l'oratoire de la vierge, puis 50m après cet oratoire prendre à l'embranchement le chemin de droite qui monte et vous ramène au hameau du Villard. Depuis le hameau du Villard rejoindre le chef-lieu par la route communale.

4 - Secteur de la scierie

- Stationnement : parking de la scierie, prendre la route du « Mont » sur 500m, puis chemin de la scierie à droite.
 - Tabalet par le Mont (3h) admirez notre ancienne scierie, prenez le sentier direction « le Mont ». Arrivé au hameau, prenez la route à gauche sur 1 km puis le sentier à droite après des fermes. Au premier embranchement prenez à gauche pour descendre sur Tabalet. Au hameau, prendre à gauche la scierie par la route communale

5 - Secteur du MONT voir carte IGN

- Stationnement parking du "Mont Derrière" (panneau "P" à l'arrivée au Mont)
Les 4 circuits ci-dessous sont fléchés depuis ce parking
 - L'alpage du Sollier (vente de tommes)
 - L'alpage du Sollier / Roc des Bœufs (pour les plus entraînés)
 - Le col de la Frasse
 - Circuit du Char (uniquement par temps sec et bons marcheurs)
- Stationnement parking « du petit reposoir » ombragé (arrivés au Mont, prendre 1ère route à gauche après la fontaine)
Du parking du petit reposoir, continuer à pied sur la piste principale pour rejoindre l'ancien parking « Le Reposoir ». (1/4 d'heure de marche)
Les circuits ci-dessous sont fléchés depuis « Le Reposoir ». Les temps sont donnés depuis le parking du petit reposoir.
 - Col de Bornette/Croix du mollard (vue sur lac d'Annecy) (2h30)
 - Golet de Doucy (2h30)
 - Sentier « des écuries » (recommandé) (vente de tomes) :
 - Petit reposoir / Bornette/ Golet de Doucy / Petit reposoir (3h30)
 - Crêt du Char (vue sur le lac d'Annecy) (3h30)
 - Refuge de « la Combe » / Banc Plat (vente de fromages de chèvre) (6h30)
 - (sous) « La dent des Portes » (vue sur Mont Blanc) (4h30)
 - Le Trélod (pour personnes entraînées) (7h30)
- Stationnement « Mont Devant », vers le pont à l'entrée de la forêt sur la route du col du Plane (ombragé)
 - Circuit du col du Plane (3 h) suivre la route forestière jusqu'au col (circuit non fléché, carte obligatoire).